

À vélo ou à trottinette,
2 NOUVEAUX ITINÉRAIRES
cyclables sécurisés pour
vos trajets quotidiens.

— Selon votre envie, choisissez l'itinéraire vert ou l'itinéraire orange. **Les deux sont praticables dans les deux sens de circulation**, vers Belle-Beille ou vers le centre-ville.

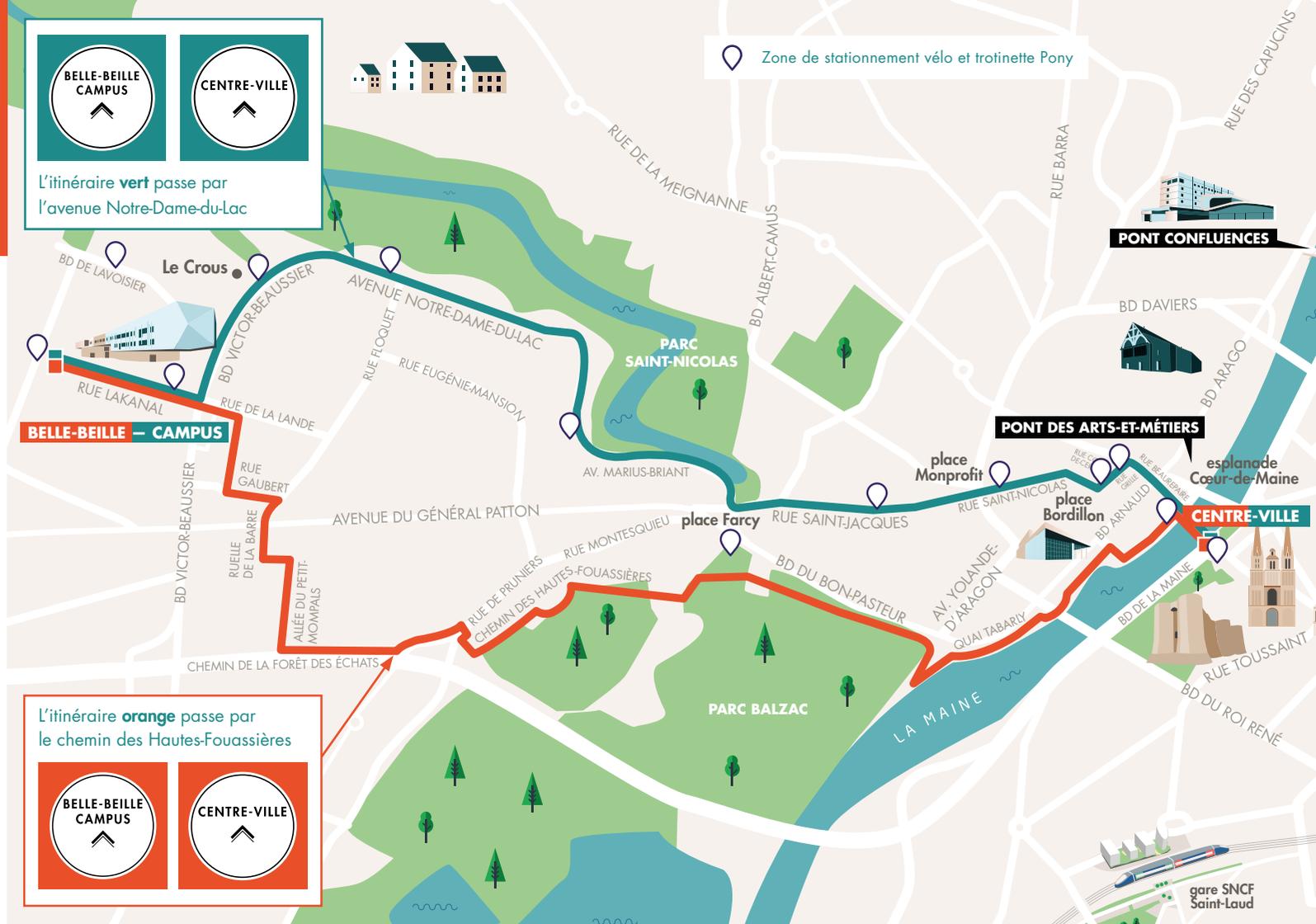
— Ces itinéraires sont réservés aux :
• Vélos classiques ou à assistance électrique ;
• Trottinettes électriques.

— TEMPS DE PARCOURS



Moins de 30 minutes
d'un bout à l'autre !

Ce dispositif est proposé par la Ville d'Angers,
dans le contexte des travaux du tramway, jusqu'à fin 2022.
Il s'inscrit dans le cadre de son Plan vélo 2019-2025.



PONY, LOCATION LIBRE-SERVICE

La société Pony propose la location en libre-service de **vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques**.

- 13 zones de stationnement sont réparties le long des deux itinéraires pour prendre ou déposer votre Pony (voir carte).
- 2€ par trajet aller.

VÉLOCITÉ, PRÊT DE VÉLO GRATUIT

2750 vélos sont disponibles en prêt gratuitement à l'agence Vélocité de la Ville d'Angers, pour 3, 6 ou 12 mois, pour toute personne de **plus de 18 ans** résidant ou travaillant à Angers.

Offre valable **jusqu'à 24 mois pour les étudiants** résidant ou étudiant sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

AGENCE VÉLOCITÉ
6, rue de la Gare, Angers
velocite@ville.angers.fr
angersloiremetropole.fr/velo



**BELLE-BEILLE
CAMPUS**

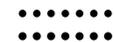


ITINÉRAIRES CYCLABLES

CENTRE-VILLE <...> **BELLE-BEILLE**



CENTRE-VILLE



ITINÉRAIRES CYCLABLES

BELLE-BEILLE <...> **CENTRE-VILLE**